

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville**, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

VENTE DES INDULGENCES.
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

IV.

Luther était un jour assis dans le confessionnal à Wittemberg. Plusieurs bourgeois de la ville se présentent successivement; ils se confessent coupables de grands désordres. Adultère, libertinage, usure, bien mal acquis, voilà ce dont viennent entretenir le ministre de la Parole, ces âmes dont un jour il devra rendre compte. Il reprend, il corrige, il éclaire. Mais quel est son étonnement quand ces gens lui répondent qu'ils ne veulent point abandonner leurs péchés!... Tout épouvanté, le pieux moine leur déclare que puisqu'ils ne veulent point promettre de se convertir, il ne peut leur donner l'absolution. Les malheureux en appellent alors à leurs lettres d'indulgences; ils les exhibent, et ils en revendiquent la vertu. Mais Luther répond qu'il s'embarrasse peu du papier qu'on lui montre, et ajoute: *Si vous ne vous convertissez, vous périrez tous.* On se récrie, on réclame; le docteur est inébranlable: il faut qu'on cesse de mal faire, qu'on apprenne à bien faire; autrement point d'absolution. "Gardez-vous, ajoute-t-il, de prêter l'oreille aux clameurs des vendeurs d'indulgences: vous avez de meilleures choses à faire que d'acheter ces licences qu'ils vous vendent au prix le plus vil."

Très-alarmés, ces habitants de Wittemberg se hâtent de retourner vers Tezel; ils lui racontent qu'un moine Augustin ne fait aucun cas de ses lettres. Tezel, à cette nouvelle, rugit de colère. Il crie en chaire, il insulte, il maudit; et pour frapper davantage le peuple de terreur, il fait allumer à plusieurs reprises un feu sur la grande place, et déclare qu'il a reçu du pape l'ordre de brûler les hérétiques qui oseraient s'élever contre ses très-saintes indulgences.

Tel est le fait qui fut, non la cause, mais l'occasion première de la réformation. Un pasteur, voyant les brebis de son troupeau dans une voie où elles doivent se perdre, cherche à les en tirer. Il ne pense point encore à réformer l'Église et le monde. Il a vu Rome et sa corruption; mais il ne s'élève point contre Rome. Il pressent quelques-uns des abus sous lesquels la chrétienté gémit; mais il ne pense pas à corriger ces abus. Il ne veut pas se faire réfor-

mateur. Il n'a pas plus un plan pour la réformation de l'Église, qu'il n'en a eu un pour la sienne propre. Dieu veut la réforme, et Luther pour la réforme. Ce même remède, qui s'est montré si efficace pour le guérir de ses propres misères, la main de Dieu l'appliquera par lui aux misères de la chrétienté. Il demeure tranquille dans le cercle qui lui est assigné. Il marche simplement où son maître l'appelle. Il remplit à Wittemberg ses devoirs de professeur, de prédicateur, de pasteur. Il est assis dans le temple où les membres de son église viennent lui ouvrir leur cœur. C'est là, c'est sur ce terrain que le mal vient l'attaquer et que l'erreur vient le chercher elle-même. On veut l'empêcher de s'acquitter de sa charge. Sa conscience liée à la Parole de Dieu se soulève. N'est-ce pas Dieu qui l'appelle? Résister est un devoir: c'est donc aussi un droit. Il doit parler. Ainsi furent ordonnés les événements par ce Dieu qui voulait restaurer la chrétienté par le fils d'un maître de forges, et faire passer par ses fourneaux, la doctrine impure de l'Église, afin de la purifier, dit Mathesius.

Après cet exposé, il n'est pas nécessaire sans doute de réfuter une imputation mensongère, inventée par quelques-uns des ennemis de Luther, mais seulement après sa mort. Une jalousie d'ordre, a-t-on dit, la douleur de voir un commerce honteux et réprouvé confié aux Dominicains plutôt qu'aux Augustins, qui en avaient joui jusqu'à cette heure, portèrent le docteur de Wittemberg à attaquer Tezel et ses doctrines. Le fait bien établi, que ce trafic avait d'abord été offert aux Franciscains, qui n'en avaient pas voulu, suffit pour réfuter cette fable répétée par des écrivains qui se sont copiés les uns les autres. Le cardinal Pallavicini lui-même affirme que les Augustins n'avaient jamais rempli cette charge. Au reste, nous avons vu le travail de l'âme de Luther. Sa conduite n'a pas besoin d'une autre explication. Il fallait qu'il confessât hautement la doctrine à laquelle il devait son bonheur. Dans le christianisme, quand on a trouvé un bien pour soi-même, on veut aussi le communiquer aux autres. De nos jours on doit abandonner ces explications puéres et indignes de la grande révolution du seizième siècle. Il fallait un levier plus puissant pour soulever un monde. La réformation n'était pas dans Luther seulement; son siècle la devait enfanter.

Luther, que l'obéissance à la vérité de Dieu et la charité

envers les hommes appelaient également, monta en chaire. Il prémunit ses auditeurs, mais avec douceur, ainsi qu'il le dit lui-même. Son prince avait obtenu du pape pour l'église du château à Wittemberg des indulgences particulières. Quelques-uns des coups dont il allait frapper les indulgences de l'inquisiteur pourraient tomber sur celles de l'Électeur. N'importe ! il s'exposera à sa disgrâce. S'il cherchait à plaire aux hommes, il ne serait pas serviteur de Christ.

— Nul ne peut prouver par l'Écriture, que la justice de Dieu demande une peine ou une satisfaction au pécheur, dit le fidèle ministre de la Parole au peuple de Wittemberg. Le seul devoir qu'elle lui impose, c'est une vraie repentance, une sincère conversion, la résolution de porter la croix de Jésus-Christ et de s'appliquer aux bonnes œuvres. C'est une grande erreur que de prétendre satisfaire soi-même pour ses péchés à la justice de Dieu ; car Dieu les pardonne toujours gratuitement, par une grâce inestimable.

L'Église chrétienne, il est vrai, demande quelque chose au pécheur, et par conséquent elle peut le lui remettre. Mais c'est là tout... Et encore, ces indulgences de l'Église ne sont tolérées qu'à cause des chrétiens paresseux et imparfaits, qui ne veulent pas s'exercer avec zèle aux bonnes œuvres ; car elles n'excitent personne à la sanctification, mais elles laissent chacun dans l'imperfection.

Puis, abordant le prétexte sous lequel les indulgences sont publiées : On ferait beaucoup mieux, continue-t-il, de contribuer pour l'amour de Dieu à la construction de l'église de Saint-Pierre, que d'acheter dans ce but des indulgences... — Mais, dites-vous, n'en acheterons-nous donc jamais ? — Jo l'ai déjà dit et je le répète, mon conseil est que personne n'en achète. Laissez-les aux chrétiens qui dorment : mais vous, marchez à part et pour vous-mêmes ! Il faut détourner les fidèles des indulgences et les exciter aux œuvres qu'ils négligent.

Enfin, jotant un coup d'œil sur ses adversaires, Luther termine en disant : Et si quelques-uns crient que je suis un hérétique (car la vérité que je prêche est nuisible à leur coffre-fort), je m'inquiète peu de leurs criailleries. Ce sont des cerveaux sombres et malades, des hommes qui n'ont jamais senti la Bible, jamais lu la doctrine chrétienne, jamais compris leurs propres docteurs, et qui pourrissent enveloppés dans les lambeaux troués de leurs vaines opinions.... Que Dieu leur donne à eux et à nous un sens droit !... Amen." Après ces mots le docteur descend du chaire, laissant ses auditeurs tout émus de son hardi langage.

Ce sermon fut imprimé ; il fit une profonde impression sur tous ceux qui le lurent. Tezel y répondit, et Luther répliqua ; mais ces discussions n'eurent lieu que plus tard, en 1518.

ALLONS

FAIRE FORTUNE A PARIS!

CHAPITRE IV.

Rechutes.

Un matin, comme il entra dans les bureaux de M. Thierry, Léon surprit un sourire moqueur sur quelques figures ; il demanda ce que signifiait un tel accueil, et un petit commis à la physionomie espiègle murmura tout bas :

— Cela signifie, Monsieur Léon, que vous allez recevoir une fameuse danse !

Au même instant le premier employé du négociant sortit du cabinet de ce dernier :

— Monsieur Firmin, dit-il, voici deux heures que le patron vous attend, passez chez lui.

Léon se redressa, puis entra fièrement chez M. Thierry. La veille il était resté fort tard au spectacle, le sommeil l'avait retenu le matin, il se sentait dans son tort, mais il se raidissait.

M. Thierry, assis dans son fauteuil, le front plissé, l'accueillit par un : " Ah ! enfin ! " qui aurait glacé tout autre que Léon.

— D'où vient ce retard ? demanda le patron d'un ton impérieux et bref.

— J'ai veillé hier, répondit sèchement M. Firmin.

— Où cela ? pourquoi cela ?

Léon resta muet.

— Je vous demande, Monsieur, reprit M. Thierry d'une voix irritée, je vous demande ce que vous avez fait hier au soir ?

— Monsieur ! répliqua Léon tremblant d'indignation, mais croyant se modérer encore, il me semble qu'une fois hors de ces bureaux je ne dois compte de mes actions qu'à moi-même !... Si vous tenez à savoir où j'étais cependant, je vous le dirai : j'étais au spectacle.

M. Thierry se leva violemment, poussa son fauteuil, et se promenant à pas précipités :

— Ah ! Monsieur va au spectacle ! Monsieur, hors de mes bureaux, ne doit compte de ses actions à personne ! Monsieur, pour se divertir, me fait manquer une spéculation ! Monsieur prend avec moi des airs d'indépendance, d'insolence même...

— Je ne supporterai pas ceci ! s'écria Léon hors de lui. Le négociant s'arrêta, fixa sur le jeune homme un regard de dédain, puis croisant les bras :

Monsieur Firmin, dit-il d'une voix contenue, passez à la caisse, faites-vous payer et ne reparaissez jamais devant moi.

Léon sortit la tête haute, le cœur labouré par mille sentiments contraires ; il lui fallut traverser les bureaux, et son unique préoccupation fut de se montrer insouciant ; l'orgueil, plus que le vrai courage, lui en donna la force ; mais une fois dans la rue, tout, espérance déçue, humiliation, colère, tout, avec les horribles menaces de l'indigence, tout vint fondre sur lui. Il marcha rapidement jusqu'au bois de Boulogne sans savoir où il allait ; il se jeta sous un arbre, et là des pensées haineuses, folles, coupables, assaillirent son âme. Il voulait se venger ; puis il voulait se tuer ; puis il s'irritait contre lui-même ; puis il s'en prenait à la faiblesse de Marie qui ne savait ni lui résister, ni le conseiller ; puis, regardant avec mépris les 50 fr. qu'il venait de recevoir, unique ressource pour un temps d'oisiveté dont il ne pouvait mesurer la durée, il s'indignait contre l'injustice du sort... il n'osait dire de Dieu. Pas une fois le sentiment vrai, le sentiment chrétien de ses torts n'émut son cœur ; il s'indignait contre lui-même, mais plus par violence que par humilité ; c'était une étourderie qu'il déplorait, c'était son aveu à M. Thierry ; ce n'était ni la négligence, ni les paroles emportées, ni l'abandon du Seigneur, qui l'avaient conduit là ; il ne pria point, il ne pleura point sur son péché, et son âme, profondément altérée, ne connut pas la joie du pardon, la paix qui succède à la tristesse selon Dieu. Cependant la nuit descendait, la fraîcheur du soir avait

calmé le sang de Léon ; il revint. — Pauvre Marie ! depuis longtemps elle l'attendait !

La veille, on avait arrangé une partie de plaisir. Paul Lemierre et sa femme étaient venus chercher Monsieur et Madame Firmin ; ils avaient attendu Léon, s'étaient lassés ; et Marie, après les avoir vus partir, non sans dépit ; après s'être impatientée et contre Léon qui n'arrivait pas et contre M. Thierry qui ne le laissait pas revenir, Marie commençait à s'inquiéter sérieusement. Tout à coup, elle entendit les pas de M. Firmin, puis la clef qui tournait dans la serrure ; elle s'élança au devant de lui ; la pâleur, la contraction des traits de son mari l'épouvantèrent.

— Seigneur ! qu'est-il arrivé ! s'écria-t-elle plus pâle encore que Léon.

— Rien, répondit M. Firmin, je n'ai plus de travail... je suis renvoyé... voilà tout.

Puis il jeta les cinquante francs sur la table avec un dédain mêlé de colère.

Marie poussa un cri, elle serait tombée si Léon ne l'avait retenue ; toute la tendresse de celui-ci se réveilla ; l'état où se trouvait Marie, les suites que pouvaient amener pour elle une si douloureuse émotion, se représentèrent vivement à son esprit pour le pénétrer de remords. Il transporta Marie sur son lit, il s'efforça de la consoler, de la fortifier ; Marie se remit un peu, mais ce coup inattendu ébranla fortement sa santé.

On le comprend, dans le récit que fit Léon à sa femme, M. Thierry ne fut point épargné. Marie ne parvenait pas à calmer les mouvements de haine que ce nom seul excitait chez Léon ; elle lui arracha cependant des promesses de modération, de prudence, et tous deux s'endormirent, l'un brisé par la fatigue, l'autre par le chagrin.

Le lendemain, Marie, réveillée de bonne heure, réfléchit sérieusement à sa position ; elle sentait la nécessité d'une réforme, mais accoutumée à n'employer son influence auprès de Léon que lorsqu'il s'agissait de satisfaire un caprice, elle eut à peine le courage de proposer un plan de retour à la piété et à l'économie.

Hélas ! les désirs religieux de Marie venaient plus de la crainte que de l'amour, et quant à l'économie, il fallait moins se préoccuper du soin de l'établir, que du soin d'échapper à la faim et au froid.

Lorsque, rappelant à Léon leur coupable négligence de la prière, de la lecture des Saints-Livres, Marie lui demanda de méditer avec elle, de s'agenouiller avec elle chaque matin devant Dieu, celui-ci répondit : " *Nous verrons,*" d'un air qui ferma la bouche de la faible Marie ; et lorsque, songeant au terme de loyer qui s'approchait, elle parla de prendre un appartement moins coûteux, Léon lui prouva que changer dans ce moment, c'était mettre le propriétaire en défiance, c'était se discréditer auprès de tous leurs protecteurs et de tous leurs amis. Marie se tut, et dès lors commencèrent des privations dont chaque jour accrut le nombre.

Plus que jamais Léon défendit à Marie d'informer Madame Mandar de leur triste situation ; plus que jamais il lui ordonna de cacher à tous les yeux leur pénurie... Sous un prétexte ou sous l'autre, M. et Madame Firmin refusèrent de prendre part aux divertissements de leurs amis, et ceux-ci, qui pressentirent vite la véritable cause de tant de sagesse, espacèrent leurs visites, et bientôt s'éloignèrent tout à fait.

Marie avançait dans sa grossesse ; elle souffrait, travail-

lait au delà de ses forces, et ne prenait qu'une nourriture grossière, qui fatiguait son estomac sans le sustenter. Les cinquante francs de Léon n'avaient pas duré longtemps, de nouveau on avait eu recours à la vente des meubles ; mais cette fois ce n'était pas seulement quelques chaises inutiles qu'avait vu partir Marie, c'était le mobilier complet du cabinet de son mari, c'étaient les trois quarts du sien, c'était sa jolie et reluisante batterie de cuisine presque tout entière.

Décembre commençait, il faisait un froid sec qui convenait parfaitement aux promeneurs des Champs-Élysées et du bois de Boulogne, mais qui congelait jusqu'à la moelle des os les indigents relégués dans les sombres réduits de la misère. Marie avait fermé sa cheminée, elle faisait cuire la maigre pitance du jour sur un poêle de fer, qu'elle n'allumait guère qu'un peu avant l'heure du repas. A peine ses pauvres doigts pouvaient-ils tenir l'aiguille. Léon courait, s'offrait, cherchait des protecteurs et n'en rencontrait point. Il usait des souliers ; trouvait quelques écritures à faire ici ou là ; rentrait de plus en plus aigri et fuyait cette intimité conjugale, ces rapports religieux, qui seuls eussent pu faire rentrer la paix dans son âme en y ramenant l'humilité. Bientôt Marie ne put plus remplir qu'à demi la tâche que lui imposait la couturière ; les ressources en diminuèrent d'autant ; il fallut recourir au Mont-de-Piété.

Hélas ! ce n'était pas la première fois. Un dimanche, dans le temps de la prospérité, un dimanche que la bourse était vide, que le soleil était radieux, que les amis Lemierre, arrivant de bon matin, avaient proposé une course à Montmorency ; après s'être défendus contre la tentation de manquer au culte divin pour les accompagner, et de passer dans de bruyants plaisirs la journée que Dieu s'est réservée, Léon et Marie avaient cédé, puis, le lendemain, porté la montre avec les boucles d'oreilles au Mont-de-Piété, afin de rembourser M. et Madame Lemierre. " Nous ne les vendons pas," s'étaient dit les époux, " nous les déposons ; dans huit jours nous viendrons les reprendre ; personne ne le saura... et d'ailleurs, à quoi servent ces bijoux, le plus souvent cachés au fond d'un tiroir ?" Ce moyen de faire de l'argent une fois trouvé, on s'en était servi de nouveau, toujours avec les mêmes raisonnements, toujours avec la même certitude de reprendre les objets mis en gage... Cependant, on n'avait encore touché ni au linge, ni aux hardes ; et maintenant !... maintenant, il fallait du bois, il fallait du pain, il fallait apaiser par quelques à-comptes des créanciers impatientes qui iraient sans cela révéler au propriétaire la pénurie du ménage, et Marie, le cœur oppressé de tristesse, remit à Léon, pour les porter au Mont-de-Piété, d'abord ses belles nappes et ses jolies serviettes, puis ses draps, puis une grande partie de son trousseau et de celui de son mari. Bientôt il ne lui resta plus que deux draps, un peu de linge, une robe de rechange, un châle, un chapeau, et à Léon l'équivalent à peu près. Elle frémissait en songeant à ses couches !

Marie, obéissant aux ordres de M. Firmin, ne laissait plus entrer personne dans sa chambre, la nudité de cette pauvre demeure aurait vite appris aux visiteurs ce que Léon voulait cacher avant tout. Lorsque Marie sortait, il examinait sa toilette, afin de voir si rien en elle ne décelait leur indigence ; rencontraient-ils une ancienne connaissance, Léon prévenait toute question en parlant de l'aisance dont il jouissait et des belles espérances qu'il cultivait.

— Tromper ! toujours tromper ! s'écriait par fois Marie,

que c'est cruel et que c'est coupable! Vois-tu, mon ami, quand tu me forces à sourire d'un air heureux, à déguiser mon dénûment sous cette robe de soie mince et froide, sous ce chapeau orné de fleurs fanées, tu me fais souffrir, et tu me fais pécher. Oui, je sens que j'offense Dieu; je mens aux autres et je me mens à moi-même!"

"—Ma pauvre enfant, répondait Léon en haussant les épaules, tu n'entends absolument rien aux affaires de ce monde; tu ne sais pas que la pauvreté calomnie; tu ne sais pas que, pour réussir, il faut avoir l'air d'être heureux;... occupe-toi à coudre, et laisse-moi le soin de diriger notre conduite."

Dieu se sert de la douleur pour nous amener à l'aimer. Les âmes qui, touchées par la grâce du Saint-Esprit, s'humilient sous l'épreuve, ces âmes en comprennent peu à peu le sens, ou pour mieux dire, le langage; elles reviennent alors au Seigneur et sont consolées, fortifiées par lui: c'est ce qui arrivait à Marie. Les cœurs, au contraire, qui se font d'autant plus orgueilleux que l'Éternel frappe plus fort, ces cœurs n'entendent rien à la signification d'un tel appel, ils s'enduroissent sous le châtement, et s'éloignent de Celui qui seul peut leur rendre la joie avec la paix: c'est ce qui arrivait à Léon.

L'une, dans ces tristes et froides journées solitaires, avait essayé de prier, elle l'avait fait avec le sentiment incomplet encore, mais sincère, de son état de péché; elle y avait trouvé de la douceur, une douceur qui s'était toujours accrue, de sorte qu'après les moments qu'elle passait à lire quelques versets des Saints-Livres et à demander au Seigneur de la patience, elle se sentait plus calme, elle se sentait presque heureuse.

L'autre, dans ses courses de tous les jours, se raidissait à chaque refus, et n'acceptait qu'avec un dédain plein d'amertume les rares occupations qui s'offraient à lui. Le luxe des gens fortunés, ce luxe dont il avait tâté plus qu'il n'était sage, excitait chez lui des bouillonnements de colère. Il ne voyait pas un de ces équipages tout brillants de soie qu'il admirait autrefois en les convoitant, sans injurier le riche, qui, par un tel étalage, insultait à la misère du pauvre. Il ne passait pas devant un de ces magasins splendides où parfois il était entré avec Marie, sans exhaler son indignation contre les vaniteuses recherches de l'élégance ou de la somptuosité. Il ne se disait plus comme jadis: "Le luxe nourrit l'ouvrier, la dissipation des grands engraisse les petits." Il ne se disait pas: "Si j'avais voulu, j'aurais modestement gagné mon pain, je l'aurais mangé avec joie, chaque jour mon bonheur avec mon amour pour Dieu se seraient accrus." Non, il ne se disait rien de tout cela. "Je suis indigent," s'écriait-il, "je souffre, le riche ne me donne ni vêtements, ni nourriture; il me les refuserait si j'avais la bassesse de les lui demander, qu'il soit maudit avec son or!"

Vers le milieu de janvier, comme il ne restait plus à mettre au Mont-de-Piété que des objets presque indispensables, comme on avait maigrement soupé la veille et que le froid pénétrait partout, Mario résolut d'aborder courageusement la question du retour à Sauveterre. Elle commença toute tremblante, sans regarder Léon, se remit un peu, lui parla de ses couches dont elle ne se trouvait plus qu'à quinze jours, de l'impossibilité où elle serait bientôt de travailler de ses doigts, des soins dont elle allait avoir besoin, de ce pauvre petit enfant qu'il faudrait nourrir, réchauffer, et finit en suppliant M. Firmin de céder à ses prières, de la ram-

ner à leur bonne mère, de recommencer à travailler comme devant, et de subir, s'il le fallait, les humiliations qui les attendaient au village natal.

—Ah! si tu savais! s'écria-t-elle, si tu savais, Léon, combien de fois je me suis représenté ma mère, ma pauvre mère, les bras ouverts et nous pressant contre son cœur! Que de fois je me suis assise en imagination devant ce beau feu de sarment qui brille dans la cheminée de notre cuisine! Combien de fois j'ai recommencé nos douces veillées! Combien de fois notre jolie chambre avec ses fenêtres en plein soleil, et notre jardin, et nos vêtements de futaine si chauds, si solides, et nos voisins, et les paternelles exhortations de M. Dubois; combien de fois tout cela s'est peint à mes yeux! Léon, Léon, pendant qu'il en est temps, prenons un parti sage, ne laissons pas Dieu!

—Dieu! interrompit Léon avec un mauvais sourire, puis il se retint en voyant l'effroi de Marie, et se contenta de lui dire d'un ton bref: Ma chère amie, partez si vous voulez... moi, je n'irai pas. Non, poursuivit-il, en s'échauffant; non, je ne retournerai pas mal vêtu, sans le sou, au lieu même que l'on m'a vu quitter dans l'aisance; je n'irai pas, vous pouvez y compter, m'exposer aux quolibets des sots, aux insultes des insolents, aux sermons de votre mère ou de M. Dubois. Le vin est versé, il faut le boire. Si je meurs de faim ici, eh bien, on ne meurt qu'une fois.

—Oh! Léon, interrompit Marie d'une voix suppliante.

—Vous, Marie, allez, retournez, vous serez bien reçue, on vous approuvera d'avoir laissé ce fou, cet orgueilleux.... Oui, orgueilleux, je le suis. Si le sentiment de la dignité est de l'orgueil, si la résistance au malheur est de l'orgueil, si la persévérance dans le parti qu'on a choisi est de l'orgueil, je suis un orgueilleux; mais j'aime mieux mon orgueil qu'une humilité qui n'est que de la faiblesse; je l'aime mieux, cet orgueil qui m'empêche de m'avilir, qu'une humilité qui me ramènerait misérable dans notre village, et qui me ferait justement mépriser!

Marie aurait eu bien des choses à répondre, bien des questions à faire sur ce que Léon nommait sa dignité, dignité qui l'empêchait de soutenir sa femme par un travail modeste et qui ne l'empêchait pas, lui, de se nourrir du produit de ses fatigues à elle; mais sa douleur l'emportait sur tout autre sentiment; l'Évangile, d'ailleurs, lui avait enseigné la soumission, le respect conjugal, et quand, pour terminer, M. Firmin lui eut répété ce qu'il lui avait dit cent fois: qu'elle était bornée et sans culture, qu'elle ne comprenait rien ni aux hommes ni aux choses; Marie se tut, renferma son chagrin, et se contenta de prier pour Léon.

CHAPITRE V.

Misère, secours, résolution.

Dans les premiers jours de février, Marie sentit les approches de sa délivrance; elle travailla jusqu'au dernier jour, mais ses souffrances devenant violentes, elle se coucha, et Léon alla chercher le médecin. Celui-ci secoua la tête en examinant Madame Firmin:

—Encore une que le besoin tue!

En effet, Marie était gravement atteinte.

L'accouchement fut difficile et dangereux. Marie manqua mourir en mettant au monde une petite fille qu'elle voulut nourrir, malgré les conseils du docteur.

Ce moment, moment si doux pour un père et une mère, ce moment fut profondément triste pour Léon et pour Marie. La pauvre mère avait à peine dans son sein tari quel-

ques gouttes de lait qui ne calmaient pas les pleurs de son enfant ; Léon, le cœur déchiré par l'inquiétude, portait chaque jour au Mont-de-Piété un dernier drap, une chemise, afin de procurer à Marie ce peu de bouillon, ce petit feu chétif qui lui étaient prescrits par le docteur. Marie, que la faim dévorait et qui savait les ressources à bout, feignait du dégoût pour les aliments, et ne mangeait que juste ce qu'il fallait pour que son enfant ne souffrit pas trop de sa faiblesse. Pauvre enfant, un mauvais linge le protégeait bien mal contre le froid qui venait redoubler ses rigueurs.

Léon pensait avec amertume aux femmes et aux nouveau-nés des riches, entourés de soins, de garde-malades attentives, de toutes les douceurs du bien-être. Quand il comparait les tapis moelleux de ces bonnes chambres aux carreaux glacés du réduit où souffrait Marie ; ces lits mous et chauds, à son dur matelas, à sa mince couverture ; ces berceaux somptueux, ces layettes magnifiques, à la toile grossière, aux vieux jupons dont sa petite était enveloppée ; les mets recherchés qu'on présente aux nouvelles accouchées, à la pauvre tasse de bouillon que Marie buvait à petites gorgées, afin qu'elle durât plus longtemps ; son cœur se fendait, ses poings se fermaient convulsivement, il eût voulu faire honte à ces égoïstes, de tous les maux qu'il endurait.

Marie n'allait pas chercher si haut ses points de comparaison. Elle pensait tout simplement aux soins de sa bonne mère. Elle disait : " Si Léon l'avait voulu, je serais dans mon lit à rideaux de serge verte ; mon enfant reposerait près de moi, dans une jolie barcelonnette d'osier ; ma mère, assise vers nous, bercerait ma petite fille ou lui passerait une bonne brassière de flanelle ; elle la promènerait, elle l'endormirait au chant des cantiques ; mon frère et sa femme viendraient m'embrasser, M. Dubois me ferait quelques-unes de ces belles prières qui mettent la joie dans le cœur ; Léon lui-même se froterait les mains avec gaîté et s'écrierait : " Ce que femme veut, Dieu le veut ; tu avais raison, ma petite ! " Et lorsque les paupières de Marie, fermées pendant ces rêveries si douces, se relevaient ; quand ses yeux rencontraient la sombre nudité de cette chambre démeublée ; lorsqu'elle sentait le froid glacer son front et le petit enfant presser avec ses mains un sein desséché ; des larmes coulaient le long de ses joues ; elle ne pouvait que prier Dieu de lui donner de la patience, et d'étouffer en elle tout ressentiment contre l'époux dont l'orgueil obstiné la faisait tant souffrir.

Marie quitta son lit aussi vite qu'elle le put, cependant ses douleurs avaient été si cruelles, l'affaiblissement que lui causait l'alimentation de son enfant était tel, que vingt jours s'écouleraient avant qu'elle retournât chez la couturière qui lui donnait de l'ouvrage.

Hélas ! un nouveau chagrin l'attendait là. Pendant ces vingt jours elle avait été remplacée ; plus de travail régulier ! Et c'est sur ce travail qu'elle comptait, non pour dégager quelques hardes presque indispensables, mais pour payer le boulanger, le propriétaire, pour vivre !

Marie, par la rapidité avec laquelle elle s'acquittait de l'ouvrage que de temps à autre lui confiait la couturière s'efforçait de regagner les bonnes grâces de celle-ci ; elle mangeait à peine, se levait de grand matin, se couchait tard et ne dormait presque pas, parce que son enfant criait et que le besoin, joint à l'inquiétude, lui donnait la fièvre. De jour comme de nuit, il fallait nourrir la petite fille, apaiser ses pleurs ; Léon, lorsqu'il n'avait pas de copie à faire, promenait sa petite et essayait de l'endormir, mais il était une

bonne d'enfant assez maladroite et ne soulageait guère la pauvre Marie.

Le médecin, homme de cœur, les visitait parfois. Il avait tenté de leur faire accepter quelques secours ; Léon les avait refusés avec un mouvement de fierté blessée, Marie avec une humble reconnaissance, mais avec fermeté :

—Aussi longtemps que je pourrai travailler, disait-elle, je n'accepterai pas une aumône dont je priverais ainsi d'autres malheureux.

En vain le docteur les avait-il engagés à se faire inscrire au bureau de bienfaisance ; Léon, à chaque proposition du docteur, déclarait qu'il préférerait la mort à une telle humiliation.

Les choses en étaient là depuis un mois, le loyer restait à payer, le boulanger menaçait de ne plus fournir du pain, la santé de Marie s'affaiblissait d'une manière effrayante ; lorsqu'un jour le médecin, après avoir examiné Madame Firmin, lui annonça que, si elle continuait à allaiter, il ne répondait plus ni d'elle ni de son enfant. La pauvre femme sentait bien qu'il avait raison ; son enfant dépérissait, sa poitrine à elle lui faisait un mal horrible, et elle n'avait presque plus la force de tirer l'aiguille. Elle obéit au docteur, essaya de nourrir son enfant par des moyens artificiels ; mais la pauvre petite, déjà très-échauffée, tomba dange-reusement malade.

—Il faut une nourrice, dit le docteur, à sa première visite. Vous n'avez rien, vous ne pouvez payer le mois d'avance qu'exigent ces femmes-là, je connais une dame pieuse qui fournira l'argent nécessaire, et de ce pas je vais arranger l'affaire.

—Monsieur le Docteur, je ne souffrirai jamais !.... s'écria Léon.

—Ah ça, Monsieur, interrompit sérieusement le médecin, n'est-ce pas assez d'abrégé les jours de votre femme, voulez-vous encore tuer votre enfant !

—Monsieur !

—Léon, Léon, s'écria Marie dont le cœur maternel se déchirait ; par grâce, accepte. Nous le rendrons, mon ami ; je travaillerai, toi aussi ; s'il le faut, nous nous priverons de pain pour le rendre ; mais songe à cette pauvre petite créature presque morte d'inanition. Oh ! merci, Monsieur le Docteur ! Oui, procurez-nous tout cela, une nourrice, des secours ; oh ! que vous êtes bon, oh ! que je vous rends grâces !

Et avant que Léon pût se dégager des bras de Marie pour retenir le docteur, celui-ci s'échappa et courut au bureau des nourrices. Il en revint avec une brave femme de la Champagne, qui tout de suite fit teter l'enfant. Marie ne se possédait pas de reconnaissance ; Léon, forcé d'accepter le bienfait, ne pouvait contraindre son orgueilleux cœur à la gratitude ; il balbutia quelques paroles parmi lesquelles on distinguait celles-ci : " Je rembourserai, c'est un prêt,... etc.," tandis que le docteur, qui ne l'écoutait pas, se livrait au plaisir de voir l'enfant manger et la pauvre mère pleurer de bonheur.

Le lendemain, la nourrice partit avec son nourrisson ; ce fut un crève-cœur pour Marie, mais la nécessité était-là ; Madame Firmin savait d'ailleurs que cette séparation rendait la vie à sa fille, qu'elle lui permettait de reprendre un travail indispensable à sa subsistance, et elle se résigna.

Le bon docteur avait acquis le droit de se mêler des affaires de Monsieur et de Madame Firmin ; il s'adressait rarement à Léon, ayant vite démêlé son caractère vani-

teurs, obstiné, et sachant par expérience qu'on gagne peu sur de telles gens, parce qu'il leur faut encore plus les leçons de Dieu que celles des hommes.

Mais Marie l'intéressait ; sa douceur, son assiduité au travail lorsqu'elle obtenait de l'ouvrage, lui inspiraient de l'estime ; il examinait soigneusement sa santé, et au bout de très-peu de temps il s'aperçut qu'une maladie de poitrine menaçait la pauvre femme. La cause en était évidente : trop de travail, pas assez de nourriture, le froid, les inquiétudes, les couches... il ne fallait pas la moitié de tout cela pour attaquer les organes vitaux.

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 12 JUIN 1851.

Le Salaire du Péché.

Si, d'un côté, rien n'est plus commun que le péché, de l'autre, rien n'est plus rare que d'en entendre parler avec sérieux. On voit que c'est un de ces sujets dont on n'aime pas à s'entretenir et que l'on a soin toujours d'éviter. Qui est-ce qui se demande quelle est la nature du péché ou quelles en sont les conséquences ? Ne craindrait-on pas en le faisant de passer pour *dévo*t, et de s'attirer les moqueries du monde ? Quoi qu'il en soit, le péché reste *péché*, et l'on a beau chercher à l'oublier et à se faire illusion sur sa gravité, ses conséquences en sont toujours les mêmes ; cela ne change rien à la sentence qui a été prononcée contre tout pécheur, ni au salaire qui lui sera infailliblement payé. Dans ce cas, que nous enseigne le bon sens, la sagesse la plus élémentaire ? Evidemment à nous en occuper sérieusement comme nous nous occuperions d'une chose dont nous aurions à craindre les funestes suites. C'est aussi ce que nous voulons faire maintenant, persuadé qu'il y va de nos intérêts les plus chers et les plus sacrés.

Qu'est-ce que c'est que le péché, que nous commettons tous les jours et dont nous parlons généralement avec tant de légèreté ? C'est d'abord la transgression de la loi de l'Être bienfaisant, qui nous a donné l'existence. Quiconque fait un péché, nous dit St. Jean, agit contre la loi, car le péché est ce qui est contre la loi. La loi est comparée à des bornes que l'on ne doit pas franchir et dès qu'on pèche on transgresse, c'est-à-dire on va au-delà des limites du bien et de la justice, on passe par-dessus ces bornes. Dieu a dit à l'homme : tu viendras jusqu'ici, mais pas plus loin, et l'homme dit : j'imagine où le désir de mon cœur me mènera et j'uis il foule à ses pieds la loi de son Créateur.

Mais de plus, et comme le mot de transgression l'indique, le péché emporte l'idée de *révolte* contre Dieu : lorsque nous faisons le mal, nous le *voulons*. Le pécheur non seulement désobéit à Dieu, mais il prend les armes et se révolte contre lui. Il lève une main sacrilège contre le Roi des rois et cherche à le renverser de dessus son trône. Oui, sa démence et son impiété vont jusque-là.

Maintenant quel est le châtiment dû au péché ? L'Écriture-Sainte nous répond : « le salaire du péché c'est la mort. » Salaire assuré s'il en fût jamais ; partage inévitable de tous les ouvriers d'iniquité !

Le péché est semblable à un serpent dont la morsure est mortelle ; c'est un poison qui donne infailliblement la mort. L'entrée du péché dans le monde a été accompagnée de la

mort, et la mort passe sur tous les hommes, parce que tous suivent les traces de leurs premiers parents.

C'est d'abord la mort du corps. Chacun de nous a pu contempler lui-même ce triste fruit du péché. Voici un cadavre, un amas de cendre et de poudre, qu'on se hâte d'ensevelir et de mêler à la poudre.

Eh bien ! c'était, il y a un jour, il y a quelques heures un être chéri, une personne aimable avec laquelle il vous était doux de vous entretenir. Où est maintenant cette voix qui répondait à la vôtre et sonnait si douce à vos oreilles ? Où est ce regard qui disait tant de choses à votre âme ? Où est ce cœur qui battait pour vous ? Où est enfin cet être bien-aimé, avec lequel vous goûtiez tant de bonheur ? La mort vous l'a ravi ; elle ne vous a laissé pour vous consoler que quelques restes inanimés, que les vers s'empressent de dévorer.

Et pourtant cette mort du corps, qui nous paraît si triste, n'est rien en comparaison de la mort spirituelle, qui est aussi la conséquence du péché. Être mort spirituellement, c'est être privé de la communion de Dieu, c'est être dénué de tout désir de le posséder. Les pécheurs ne sont vivants que pour ce monde, et les choses de ce monde. Quand il s'agit d'acquérir des biens, de se procurer des jouissances, ils se montrent très-actifs, très-zélés, très-vivants. Mais pour Dieu leur cœur est languissant, sec et endurci ; ils croient vivre, mais réellement ils sont morts. Car est-ce vivre, nous le demandons à tout homme quelque peu sérieux, est-ce vivre que de passer quelques années de révolte contre Dieu, sans penser au but de son existence et sans chercher à répondre à sa destination ? Est-ce vivre que de s'étourdir pour fermer son cœur à toute impression religieuse et oublier les droits de Dieu sur nous ? Est-ce vivre que de ne jamais élever son âme à son Créateur ? Non, mille fois non.

Vivre pour un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est aimer et adorer en esprit et en vérité l'Auteur et le Conservateur de ses jours ; c'est accomplir sa volonté, c'est jouir de sa communion, c'est se préparer à être reçu dans le séjour des bienheureux pour chanter ses louanges aux siècles des siècles. Et quiconque est étranger à l'amour de Dieu, à la recherche de sa gloire parmi les hommes, est un être *mort* dans ses péchés, un être sans Dieu et sans espérance dans le monde.

Mais cette mort spirituelle ne sera complète que dans le monde à venir, quand chacun recevra selon ses œuvres. La main de Dieu s'appesantira alors sur le pécheur impénitent et il l'enverra dans ce lieu de tourments, où il y a des pleurs et des grincements de dents. C'est alors que ceux qui ont foulé aux pieds sa sainte loi, et qui se sont révoltés contre lui, recevront le juste châtiment de leurs péchés. Quel jour que celui où il leur faudra entendre la sentence irrévocable de leur juge ! Jour d'angoisses, jour de tribulations et de tourments, jour de mort éternelle ! C'est Dieu qui a prononcé la sentence, et ce que sa bouche a dit, sa main l'accomplira.

Et on s'avance vers ces scènes terribles sans trembler. On s'endort près du précipice, on danse même sur le bord de l'abîme ! Oh ! est-il possible que l'homme soit si insensé que d'aller au-devant du malheur éternel avec tant d'indifférence et d'insouciance ? La mort éternelle ! qui peut l'envisager en face sans frémir, qui peut penser à une telle perspective sans se sentir comme écrasé ?

Et cette mort éternelle, chacun de nous l'a méritée, car nous avons tous transgressé la loi de Dieu ; nous avons tous foulé aux pieds ses divins commandements et attiré sur

nous la condamnation éternelle, selon ce qui est écrit : "maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi pour les faire."

La grande question pour nous est maintenant de savoir comment nous pourrions échapper à cette condamnation et nous soustraire à cette sentence. Interrogeant le Livre, qui contient les paroles de la vie éternelle, nous y apprenons que Jésus est venu chercher et sauver ce qui était perdu (St. Luc XIX, 10) ; que Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle, (St. Jean III, 14, 15). Si nous voulons croire en lui, croire du cœur, et non seulement de la tête, Jésus nous dira, comme il se plaisait à le dire aux pécheurs repentants pendant son séjour sur cette terre ; allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : et à nos terreurs et nos angoisses au sujet de l'avenir, succéderont le sentiment de la paix et de la joie du Saint-Esprit, et une espérance plus précieuse que tous les trésors de la terre.

☞ Nous donnons aujourd'hui un supplément de quatre pages afin de hâter le dénouement de l'intéressante histoire "Allons faire fortune à Paris." Nous espérons qu'on nous en saura gré.

CORRESPONDANCE.

De la Tradition.

(Suite et fin.)

La tradition, d'après l'Église Romaine, se compose d'enseignements apostoliques qui n'ont pas été recueillis, dans le code des Saintes-Écritures et qui nous sont parvenus de siècle en siècle par le canal de l'Église, chargée de leur conservation. Nous avons déjà reconnu dans un précédent article que les apôtres n'ont pas écrit tous leurs enseignements, mais que la substance de tous leurs enseignements se trouve dans leurs écrits ; nous sommes prêts à reconnaître de plus que le recueil des Saintes-Écritures ne renferme pas tout ce qu'ils ont écrit.

Est-il vrai que l'Église ait été chargée de nous faire parvenir cette partie de leurs enseignements qui ne se trouve pas dans le Nouveau Testament ? Nous ne parlons pas d'un ordre positif du Seigneur adressé à l'Église à cet effet, mais son caractère de dépositaire de la vérité évangélique, lui faisait-il un devoir de conserver ces enseignements ? Il ne peut pas être question d'autres enseignements écrits que ceux que renferment les Saintes-Écritures, tous ceux qu'on a pu recueillir ont trouvé leur place dans le canon qui n'a été clos que dans le quatrième siècle après J. C., c'est donc d'enseignement oral seulement qu'il s'agit. S'il est vrai que l'Église a eu cette mission, nous devons lui dire que jamais devoir n'a été plus mal rempli, que jamais on ne pourrait prendre des mesures plus sûres pour effectuer le contraire de ce que l'on se proposait. Quoi ! l'Église a été chargée de nous faire parvenir ces enseignements sacrés et elle les a laissés à l'état d'*ouï-dire* pendant des siècles ! Elle a laissé ces paroles couir dans l'Église et dans le monde, passer de bouche en bouche et se dénaturer ; se perdre ; cette Église qui s'est livrée à des recherches et à des travaux immenses pour séparer les écrits des apôtres d'une foule d'écrits apocryphes et pseudonymes. S'il fallait se hâter de recueillir, de conserver quelque chose des apôtres, c'était leurs paroles avant leurs écrits que l'on pourrait toujours

retrouver. Mais on me dit : vous vous trompez, ces paroles, l'Église les a recueillies et fixées par écrit. Je sais que l'on retrouve disséminés dans les énormes in-folios des Pères que peu de personnes connaissent, et même qu'un petit nombre de théologiens lisent, tantôt une parole, un précepte, tantôt une sentence, une exhortation qu'on dit être sorties de la bouche des apôtres.

Mais nulle part nous ne trouvons un ensemble de doctrines, un corps d'enseignements. C'est précisément à quoi l'on devait s'attendre. L'Église n'a jamais été chargée de nous faire parvenir tout ce que les apôtres ont dit ; jamais Dieu ne l'a taxée d'un pareil effort de mémoire, devant se perpétuer de siècle en siècle. Si toutefois il lui avait laissé le soin de perpétuer quelque chose dans le monde, sans le confier au papier, cela n'aurait pu être dans tous les cas que dans la mémoire d'un grand fait, et jamais la reproduction fidèle et exacte de paroles, d'enseignements et de doctrines. L'Église primitive a donné tous ses soins à la conservation de la tradition écrite, et elle a laissé la tradition orale prendre soin d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle l'a laissé mourir peu à peu. Et en cela elle a suivi la marche que lui prescrivaient la science et le bon sens. Elle a laissé tomber ce qu'elle ne pouvait pas faire tenir debout, elle a détourné ses oreilles d'un son qu'elle ne pouvait plus entendre distinctement, pour fixer ses regards sur des écrits qui lui enseignaient les mêmes vérités.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sera regardé par certaines personnes comme non aventu, si nous ne rencontrons pas un argument qui semble saper les bornes mêmes de tous nos raisonnements. Le voici : la même Église, nous disent les théologiens romains, nous donne l'Écriture et la Tradition comme étant l'une et l'autre la parole de Dieu prononcée par les apôtres. Vous recevez son témoignage pour l'Écriture, vous le repoussez pour la tradition ; vous êtes inconséquents. Nous pourrions soutenir que l'Église qui nous a donné l'Écriture et celle qui vous a donné la Tradition orale, comme distincte de l'Écriture, n'est pas la même Église : et si toutefois c'est la même, nous la trouvons tellement changée, qu'avant de nous prouver autre chose il faudrait qu'elle commençât à nous prouver son identité.

Mais pour abrégé nous admettons que ce soit la même Église. Que veut-on en conclure ? Que nous devons l'en croire sur parole dans tout ce qu'elle nous dit sans rien examiner ? Que tout ce qui nous vient d'elle est également divin, par cela seul qu'elle nous l'affirme ? Que je dois, que je puis la croire, par exemple avec le même respect et la même soumission lorsqu'elle me dit que St. Pierre a été pape à Rome, qu'il y a dit la messe, que lorsqu'elle me dit qu'il a prêché l'Évangile à Jérusalem ? Ou quand elle dit que ce morceau de bois que je touche de mes mains, que je vois de mes yeux, est un morceau de la vraie croix de bois sur laquelle J. C. est mort ; que lorsqu'elle me dit que J. C. est mort sur une croix de bois près de Jérusalem. Que je puis la croire aussi fermement quand elle m'assure que ce liquide blanc que je vois au fond de cette fiole est du vrai lait de la bienheureuse vierge Marie ; que lorsqu'elle m'affirme que ces lettres noires sur ce papier blanc contiennent la pensée de St. Paul ou celle de J. C. En un mot, que je dois, que je puis l'en croire sur une de ses opinions comme sur un fait que l'histoire démontre ? Non, mille fois non, à moins que je ne sois plus propre à rien croire sérieusement.

N'était le but qu'on se propose en donnant à la tradition une place indépendante à côté du Nouv. Test., il serait de peu d'importance de croire ou de ne pas croire que nous y trouvons quelques paroles des apôtres; mais le but, avoué ou non, contient tout le mal qui se développera plus tard. Ce but on ne l'aurait jamais imaginé, s'il pouvait y avoir quelque chose que l'erreur n'imaginât pour marcher de front avec la vérité: c'est d'expliquer les Écritures, de les corriger, d'y ajouter au besoin et même de les contredire; car, nous dit-on, les Écritures sont quelquefois obscures. Mais, permettez, j'aurais cru, moi, que c'est l'Écriture qui doit expliquer, corriger et même contredire la tradition. On me répond: non; il est naturel d'expliquer les passages obscurs d'un auteur, de les corriger par les paroles que se rappellent quelques-uns de ses auditeurs. Oui, il est naturel de les expliquer, mais il est déjà dangereux de les corriger, déraisonnable d'y ajouter, et absurde de les contredire. Vous qui réclamez avec tant de force le témoignage de la tradition, dites-nous donc quel est le passage obscur de quelque importance dans les saints livres sur lequel elle a jeté quelque lumière.

Vous qui postulez avec tant d'acharnement ce complément que la tradition apporte à l'Écriture, montrez-nous donc quelle lacune elle a comblée et dont le remplissage ne jure pas avec la matière première qui l'entoure.

Ou plutôt quel est le passage sur lequel elle n'a pas projeté son ombre? Combien n'a-t-elle pas servi à faire déprécier la parole écrite, et à nous représenter les apôtres comme des acteurs de théâtre qui dans les coulisses parlent tout autrement qu'ils ne lo font sur la scène. Nous lo disons avec douleur en nous servant de la comparaison qui sert de définition. Que d'affluens bourbeux ne sont-ils pas venus grossir, souiller, obscurcir ce torrent limpide de la vérité chrétienne que l'Église, en effet, avait mission d'offrir aux hommes pour les désaltérer dans ce désert de la vie! Quo d'âmes altérées de vérité se sont détournées avec angoisse en arrivant au bord de ce torrent fangeux où elles s'attendaient de voir le ciel au fond de ses ondes!

Voilà ce que l'étudiant consciencieux et impartial de l'histoire sainte reconnaîtra. Au premier abord, ce mot de tradition avait entouré ses travaux de je ne sais quel parfum antique. Cette idée lui souriait, mais quand il la voit se transformer, en ennemi de ce qu'il a de plus cher au monde, la vérité, il s'en détourne avec effroi et s'écrie: l'ennemi, voici l'ennemi. Celui qui a étudié l'histoire des dogmes et celui qui n'a la quo son N. T. se rencontrent, arrivent au même résultat; ils craignent tous les deux la tradition. Le premier parce qu'il la connaît, le dernier parce que l'Écriture la lui montre sous les couleurs les moins attrayantes, et sans trop savoir ce que c'est que cette tradition, de quoi elle se compose, "contre toute sa parenté, d'un malin vouloir est porté."

Il entend dire au Sauveur: Vous annulez le commandement de Dieu par votre tradition. Évang. selon St. Marc, VII, 9. Matth. XV. 8. "Vous anéantissez la parole de Dieu par votre tradition." Marc VII, 13. On comprend qu'il craigne, qu'il abhorre un pareil destructeur. Et quand il réfléchit que J. C. dit cela aux Juifs qui étaient dépositaires des oracles de Dieu, que Dieu lui-même appelait son peuple, au sein duquel il manifestait sa gloire, son effroi redouble avec ses soins pour que rien ne puisse altérer la parole de Dieu, avant qu'elle arrive à lui.

S'il lit les écrits des apôtres il retrouve le même ennemi,

et St. Paul le lui signale non plus seulement comme un destructeur, mais comme un séducteur rempli d'astuce, cachant sous de vains prestiges les liens qui vont l'emmenner en esclavage, s'il ne prend pas garde. "Prenez garde, dit Saint Paul, prenez garde que personne ne vous emmène en esclavage par une philosophie pleine de vains prestiges et par une tradition humaine, suivant les éléments du monde, et non pas selon Christ." Épit. Col. II, 8.

Il y a donc une tradition humaine aussi bien qu'une tradition divine, et il nous importe de ne pas prendre l'une pour l'autre, de ne pas permettre que la tradition des hommes se mêle à la tradition de Dieu pour la corrompre, la dénaturer, et nous ôter la vérité sous prétexte de nous la donner plus complète. Nous laisserons un autre dire mieux que nous ce que nous pensons sur ce sujet. "Chose prodigieuse et véridable, dit Vinet, la tradition de la vérité a pu quelquefois convoquer la tradition du mensonge. A l'abri d'un dogme important, mis en évidence, hautement arboré, dominant toute la doctrine, une foule d'inventions humaines, calculées pour la consolation de l'homme naturel, ont formé une colonne serrée, et grossit le courant de la tradition. Dans ce cortège impur de la vérité, il n'est erreur qui n'ait trouvé sa place; il n'est superstition grossière, idolâtrie dégradante, honteux paganisme qui n'ait marché tête levée, fier d'être vu en compagnie avec une vérité universellement honorée: ainsi le pavillon du royaume comme le vaisseau du pirate. Celui qui, trop vivement touché de l'espace, du temps et de la coutume ne va pas toujours puiser la vérité à sa source, est en danger selon l'expression de St. Paul d'être emmené en esclavage par cette fausse tradition. Si jamais une communauté s'érige de son chef dépositaire de la vérité, si elle fait de cette prétention même et du devoir de la soutenir, un dogme ou plutôt toute la religion de ses adhérens, elle pourra un jour, au nom de la tradition qui est la raison du grand nombre, avoir le grand nombre pour elle; elle aura même beaucoup plus de sectateurs de ses principes qu'elle n'aura de membres de son corps, car un grand nombre de ceux qui se vantent de lui être opposés sont, ainsi que ses propres adhérens, les esclaves d'une tradition, en sorte que s'il ne s'agissait pour elle que du principe abstrait de la tradition, elle pourrait hardiment les réclamer comme siens. Qui est-ce qui croit à la vérité pour la vérité même? Qui est-ce qui n'est pas, jusqu'à un certain point, esclave de la tradition? Il n'est pas nécessaire toujours que les siècles et les générations y conspirent; un seul homme suffit; l'autorité d'un seul est la tradition de plusieurs; tant de paresse et de servilité trouve moyen de s'accorder avec tant d'insolence; et l'attrait, l'empire de la tradition est si grand, que la religion qui a rompu d'un seul coup avec la tradition et avec la philosophie (j'ai dit avec quelle philosophie) est par là même une religion héroïque, l'appel le plus énergique à tout ce que l'esprit humain peut avoir de puissance et de valeur propre, la tâche la plus effrayante qu'on ait pu jamais imposer à l'orgueil et à l'indolence, mais en même temps la plus honorable perspective qu'on ait pu jamais ouvrir à la dignité de notre nature. Ce qu'on propose à notre espérance, c'est l'avantage, c'est la gloire si rare de pouvoir dire en toute vérité: "Je sais en qui j'ai cru." Mais ce n'est pas notre gloire, c'est celle de l'Évangile, et c'est notre salut."

UN CANADIEN.

St.... 29 mai 1851.

H. Laflamme

Le Ciel et le Système solaire.

Au commencement Dieu créa les cieux et la terre. Genèse, I, 1. Tout est de lui, tout est par lui et pour lui, qu'à lui soit la gloire dans tous les siècles.

Rom. XI. 35.

Venez contempler avec une religieuse attention les œuvres de Dieu, du Créateur, du Bienfaiteur et du Conservateur du monde.

Frappés d'étonnement de toutes les merveilles qu'il déploie à nos regards dans cette nature, si imposante, si vaste et si variée, que sa Parole a fait sortir du néant ; pénétrés des sentiments d'admiration et de reconnaissance qu'inspirent sa Toute-Puissance, sa Sagesse et sa Bonté qui y brillent de toutes parts, vous vous écririez avec le Roi prophète :

« Rends gloire à Dieu, mon âme, offre lui tes hommages.
 « O Éternel, mon Dieu, qu'ils sont grands tes ouvrages !
 « Quel éclat sur ton nom réfléchit leur splendeur !
 « L'univers retentit d'hymnes à tes louanges,
 « Et de l'insecte à l'homme et de l'homme à tes anges,
 « Tout loue et bénit ta grandeur. »

Psautre CIV, 1,

Le ciel est cet espace sans bornes, dans lequel la main toute puissante du Créateur tient suspendus, à des distances plus ou moins considérables entre eux et de notre terre, tous les astres dont les uns fixes, appelés *étoiles*, sont autant de soleils autour desquels tournent d'innombrables mondes, qui ont reçu le nom de *planètes*, ou astres errants. Le soleil, astre majestueux, foyer et source intarissable de lumière et de chaleur, occupe le centre d'un système dans lequel se meuvent autour de lui un certain nombre de planètes, suivies de leurs lunes ou satellites, opaques comme elles et sans autre lumière que celles qu'ils empruntent de cet astre.

Le soleil efface par son éclat la lumière des étoiles, qui, bientôt après son coucher, paraissent étincelantes sur l'azur sombre de la voûte céleste.

Afin de connaître ces myriades de points brillants dont elle est parsemée, on a imaginé de les réunir en groupes par des lignes, formant entre elles diverses figures ou *constellations*, auxquelles on a donné les noms d'animaux, d'instruments, ou de personnages fabuleux, tels que le *bélier*, le *taureau*, la *lyre*, les *Pléiades*, l'*orion*, &c. Parmi les constellations boréales circompolaires, on distingue la grande et la petite *Ourse* ; c'est autour d'une étoile de cette dernière que le firmament paraît faire sa révolution d'orient en occident. Quoique stationnaire dans l'espace, ainsi qu'on le montrera bientôt, le soleil a un mouvement de rotation sur lui-même. Autour de lui font leurs révolutions les planètes suivantes : *Mercury* et *Vénus* qui semblent l'accompagner dans sa course apparente ; celle-ci est la plus brillante des planètes, on ne la voit que le matin vers l'orient, et le soir vers l'occident. *Mars* s'avance solitaire dans la vaste étendue du ciel.

« La terre n'est pas seule en formant son circuit ;
 « La lune en tous les temps, sa compagne fidèle,
 « De phases l'embellit en tournant autour d'elle. »

Saturne et Uranus, avec leurs nombreux satellites, se montrent à de plus grandes distances.

« Jusqu'à ces derniers temps trompant l'observateur,
 « *Vesta*, *Juno*, *Cérès*, *Palas*, inaperçues,
 « Parcouraient sans éclat des routes inconnues. »

Ces quatre dernières ont reçu le nom de *télescopiques*, de celui de l'instrument à l'aide duquel on les a découvertes. Quel étonnement n'a pas excité l'aspect des *comètes*, qui, soumises à l'empire du soleil, décrivent avec une incompréhensible vitesse, et, dans tous les sens, des courbes prolongées. Ces corps extraordinaires emploient plusieurs siècles à s'approcher et à s'éloigner de cet astre. Les unes paraissent nébuleuses, les autres semblables à des amas de feu, sont entourées d'une chevelure ou suivies d'une queue lumineuse qui, à mesure que la comète approche du soleil, devient plus vive et plus considérable, et acquiert souvent une longueur qu'on estime à plusieurs millions de lieues.

Malgré tout l'effroi qu'alors elles inspirent aux habitants de notre terre, on ne doit point, comme cela est arrivé dans les temps de l'ignorance, les regarder comme les messagères de désastres, de guerres ou de calamités ; mais il faut les considérer comme des corps d'une nature particulière, régis par les mêmes lois que le Souverain ordonnateur de toutes choses a établies pour l'arrangement et la conservation de l'immense univers, suivant cette déclaration des Saintes-Écritures : *Dieu les a établies à perpétuité et pour toujours ; il y a mis un ordre qui ne changera point.* Psautre CXLVIII, 6.

I.

La Terre dans le Système solaire.

Elle n'est qu'une partie presque imperceptible de l'immensité de cet univers qui comprend tous les mondes et tous les êtres. Quoiqu'elle se présente à nos regards comme une surface inégalement plate, il est néanmoins prouvé et reconnu qu'elle est de forme ronde, ce qui lui a fait donner le nom de *globe terrestre*, ce qui paraît avoir été connu d'ancienneté, car le prophète Ésaïe qui vivait environ 800 ans avant Jésus-Christ, dit, en parlant de la grandeur de Dieu, « *Que c'est lui qui est assis au-dessus du globe de la terre, et à qui ses habitants sont comme des sauterelles ; c'est lui qui étend les cieux comme un voile, il les a même étendus comme une tente pour y habiter.* » Esaïe. XL, 22.

De sa sphéricité, dont on estime le tour à environ neuf cent mille lieues, et de son mouvement diurne sur son axe, il résulte que les hommes s'y trouvent placés dans une situation alternativement opposée.

Cependant tous sont ainsi fixés sur la surface, en vertu de cette même force que Dieu a imprimée à tous les corps de l'univers, qui les fait tendre vers le centre d'un plus grand, ou en vertu de cette puissance par laquelle ils y sont attirés, ce qui est la même chose : c'est ce qu'on appelle *pesanteur*, *gravitation*, ou *attraction*. On exprime ainsi la manière dont elle agit : Les corps s'attirent les uns les autres, en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance ; c'est-à-dire qu'à une double distance, l'attraction n'a que le quart de la force donnée, et qu'à une distance la moitié moindre, elle a quatre fois cette même force. Pour rendre ces expressions plus intelligibles par une comparaison, prenons un enfant. Quand cet enfant fait des progrès dans ses études, et qu'il profite d'autant plus qu'il reçoit plus de soins, on dit que ses progrès sont en *raison directe* des soins qu'il reçoit ; si au contraire, loin de profiter, il oublie, il perd à mesure qu'il avance, on dira que ses connaissances sont en *raison inverse* du temps qu'il met à ses études ou des peines qu'on prend pour son instruction. Quels profonds calculs, quelle admirable prévoyance de la sagesse divine, dans l'institution de cette loi, si simple, si constante et si régulière, qu'on

peut regarder comme une puissance universelle par laquelle tous les mondes et tous ces corps sont retenus dans l'espace et en équilibre dans leurs mouvements divers !

Chaque jour, la terre présente successivement au soleil toutes les parties de sa surface, ce qui produit l'alternative du jour et de la nuit. La lumière qui précède le lever du soleil sur l'horizon de chaque lieu de la terre s'appelle l'aurore, et celle qui suit son coucher le crépuscule. Le phénomène lumineux connu sous le nom d'aurore boréale, très fréquent dans les régions voisines du pôle nord, est rare dans les tempérées.

Dans sa révolution annuelle, la terre parcourt un cercle ou un orbite, que le vulgaire attribue au soleil, qui semble en effet tourner autour de la terre ; cependant il est facile de se rendre raison du mouvement apparent de cet astre, d'orient en occident, par ce qu'observent les personnes qui, quoique emportées dans un vaisseau, se croient immobiles, et voient les objets privés de mouvement, tels que les arbres et les maisons, suivre une direction contraire et disparaître à leurs yeux. Cette observation, indépendante de quelques autres, conduit à conclure que c'est la terre qui, en 365 jours et une fraction, tourne réellement d'occident en orient autour du soleil, dont le volume est quatorze cent mille fois plus grand que celui du globe. Cette révolution s'appelle l'année solaire, composée de douze mois. On doit donc admettre que la terre a deux mouvements : l'un de révolution autour du soleil, en 365 jours, l'autre de rotation sur elle-même, en 24 heures.

Par le mouvement apparent du soleil autour de la terre, on explique l'inégalité des jours et des nuits pendant l'année. Les jours les plus longs et les nuits les plus courtes arrivent au solstice d'été, où le soleil est le plus près de nous ; les jours les plus courts et les nuits les plus longues sont au contraire au solstice d'hiver, où il en est le plus éloigné. Entre ces deux points, il y a parfaite égalité de durée du jour et de la nuit, aux équinoxes du printemps et de l'automne. L'année est ainsi partagée, dans certains climats, en quatre ou deux saisons, et la terre en cinq zones, dont deux s'appellent tempérées, deux glaciales, et l'une torride ; celle-ci reçoit directement les rayons du soleil, elle éprouve une très grande chaleur, la végétation pleine de force y développe toute sa richesse et sa beauté.

Aussi longtemps que cela durera, dit l'historien sacré de la création, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point. Genèse VIII, 22.

II.

La Lune et les Eclipses.

La lune, ce flambeau majestueux qui dans l'obscurité silencieuse des nuits, répand sa douce et paisible lumière, fait en 28 jours environ sa révolution autour de la terre qu'elle accompagne autour du soleil.

Elle se montre à nous sous diverses phases ou apparences qui sont la preuve qu'elle emprunte sa lumière du soleil, et qu'elle est sphérique comme la terre. En effet, on la voit, en se dégageant le soir des rayons de cet astre, avec un flûble croissant qui augmente à mesure qu'elle s'en éloigne, et qui devient un cercle entier de lumière, lorsqu'elle est en opposition avec lui. Quand ensuite elle s'en approche, ce cercle se change en un croissant qui diminue, suivant les mêmes degrés par lesquels il s'était accru, jusqu'à ce qu'elle se plonge le matin dans les rayons solaires. C'est ce qu'on appelle lunaison, composée de la nouvelle lune, du

premier quartier, de la pleine lune et du dernier quartier ; ainsi, treize lunaisons font l'année lunaire, de 354 jours environ.

Le mouvement de la lune qui nous paraît si lent est cependant d'environ sept cents lieues par heure, c'est-à-dire, qu'elle va le double plus vite qu'un boulet de canon. Son volume est quarante-neuf fois moins grand que celui de la terre.

Si, par sa lumière dépourvue de chaleur, la lune n'exerce qu'une bien faible influence sur les plantes de la terre, elle agit en revanche par l'attraction de sa masse combinée avec le soleil, d'une manière étonnante sur les eaux de l'Océan.

En effet, on voit celles-ci s'élever sur les côtes pendant six heures, ce qu'on appelle le flux, et rester stationnaires une demi heure, puis diminuer pendant six heures, ce qu'on appelle reflux. C'est ce double mouvement qui est connu sous le nom de marée. On a remarqué que dans les nouvelles et pleines lunes l'eau s'élève beaucoup plus que dans les quartiers. Ces phénomènes dont la connaissance est très importante pour les contrées maritimes sont parfaitement indiqués dans chaque port de mer.

Mais ce qui ne doit pas moins nous étonner que les phénomènes de la marée, ce sont les montagnes, les vallées, les volcans, qu'on a observés dans la lune et qui y rendent, ce semble, vraisemblable l'existence des plantes, des animaux et des intelligences ; on peut étendre cette réflexion à tous les mondes, et les croire peuplés d'une grande diversité d'êtres doués de facultés intellectuelles, pour célébrer l'infinie grandeur de la création. Louez l'Eternel dans les cieux, louez-le dans les plus hauts lieux. Psaume CXLVIII, 1,

L'explication des phases de la lune conduit à celles des éclipses, objet de la frayeur des peuples dans les temps d'ignorance, et de l'étude des philosophes dans tous les temps. Lorsqu'elles ont lieu, nous sommes privés, pour quelques instants seulement, en tout ou en partie, tantôt de la lumière du soleil, lorsque la lune s'est interposée entre la terre et cet astre ; tantôt de la lumière de la lune, lorsque la terre, par sa position, dérobie à celle-ci la lumière qu'elle reçoit du soleil ; l'ombre qu'elle projette alors sur la lune, nous donne la preuve la plus claire et la plus simple de sa figure ronde ou sphérique.

Les mouvements de la lune et de la terre autour du soleil sont si bien connus, que les astronomes savent les calculer, et nous prédire, non seulement les phases de la lune, les éclipses de cet astre et celles du soleil, mais encore tous les mouvements des planètes, et leur situation respective les unes avec les autres, et avec le soleil dont elles dépendent.

Ce que je viens d'exposer, lecteur, des merveilles de la création, n'est qu'un léger aperçu des sublimes vérités de cette science qu'on appelle l'astronomie, qui porte à raconter la gloire du Dieu fort, en montrant dans l'étendue l'ouvrage de ses mains.

Pour cela, elle fait le dénombrement des corps célestes ; elle apprend à distinguer ceux qui sont fixes de ceux qui sont errants ; elle marque la place des uns et trace la marche des autres ; elle explique les phénomènes qu'ils présentent, et en calcule le retour, enfin, elle apprend à s'élever jusqu'à cette loi simple et universelle de la pesanteur, à laquelle le Créateur a soumis tous les corps de l'univers.

La fausse application que l'ignorance et l'imposture ont

faite de l'astronomie, en attribuant aux astres une influence morale sur la naissance, sur les inclinations, sur la mort et la destinée des humains, sans cesse agités par l'espoir et la crainte de l'avenir, a donné lieu à l'*Astrologie*, qui fut pendant un long temps une maladie funeste à l'esprit humain et un obstacle à l'extension des sublimes vérités de l'Évangile parmi les peuples; mais grâce aux progrès des lumières, cette superstition diminue chaque jour et l'on peut espérer de la voir disparaître tout-à-fait, avec toutes celles qui sont nées des erreurs qu'on a faussement fait accrédi-ter aux peuples comme autant d'articles de foi.

Ce magnifique spectacle des grandes œuvres de Dieu, créées et arrangées pour l'admiration de l'être intelligent, ne doit-il pas dicter à celui qui le contemple avec un profond recueillement, l'hymne d'adoration et de louange et lui faire dire avec l'homme selon le cœur de Dieu :

“ Les cieux instruisent la terre
 “ A révérer leur Auteur.
 “ Et tout ce que le globe conserve
 “ Célèbre un Dieu Créateur.
 “ Quel sublime cantique
 “ Que ce concert magnifique
 “ De tous les célestes corps ?
 “ Quelle grandeur infinie !
 “ Quelle divine harmonie
 “ Résulte de leurs accords ?
 “ De sa puissance immortelle
 “ Tout parle, tout nous instruit ;
 “ Le jour au jour la révèle,
 “ La nuit l'annonce à la nuit.
 “ Ce grand et superbe ouvrage
 “ N'est point pour l'homme un langage
 “ Obscur et mystérieux :
 “ Son admirable structure
 “ Est la voix de la nature,
 “ Qui se fait entendre aux yeux.

Psaume XIX.

L'Ami de la Jeunesse.

Classification des hommes.

Un ancien rabbin partage les hommes en quatre classes pour ce qui regarde leurs principes et leurs actes moraux.

La première classe est composée d'hommes qui disent : “ Ce qui est à moi est à moi, et ce qui est à toi doit m'appartenir aussi. ” C'est la catégorie des malhonnêtes gens, des personnes de mauvaise foi, des commerçants frauduleux, qui ne craignent pas d'employer des ruses et des mensonges de toute nature pour s'approprier le bien d'autrui.

La seconde classe renferme ceux qui disent : “ Ce qui est à moi est à moi, et ce qui est à toi est à toi. ” Gens qui ne font de tort proprement dit à personne, mais qui ne font pas de bien non plus ; ils sont justes dans toute l'étroite rigueur du terme ; ils sont égoïstes. Quand leurs dettes sont payées, ils croient ne devoir plus rien à qui que ce soit.

Dans la troisième classe sont ceux qui disent : “ Ce qui est à moi est à toi, pourvu que ce qui est à toi soit à moi. ” C'est le principe des services réciproques, des relations de bon voisinage, des procédés obligants que l'on emploie envers les autres, à condition d'en être aussi les objets. Ainsi agissent les hommes sociables par excellence, les hommes dont on vante partout le bon cœur, les bonnes qualités, les bons offices. En réalité, ils font un calcul habile, et ne prêtent qu'autant qu'ils ont la certitude qu'on ne manquera pas de leur rendre.

La quatrième classe enfin, se compose de ceux qui di-

sent : “ Ce qui est à moi est à toi. ” Là, sont les hommes vraiment bienveillants, bienfaisants, charitables, désintéressés, ceux qui regardent leur fortune comme un dépôt que Dieu leur a confié pour le distribuer à leurs frères, ceux qui cherchent, non leur propre intérêt, mais celui des autres, ceux qui aspirent par dessus tout à obtenir l'héritage du ciel.

Maintenant, si l'on évaluait le nombre proportionnel des membres de chaque catégorie, d'après la classification de notre vieux rabbin, quel en serait le résultat ? La première classe contiendrait des millions d'hommes, la seconde aussi, la troisième déjà beaucoup moins, et combien peu figureraient dans la quatrième ! Cependant est-on réellement chrétien lorsqu'on ne peut entrer dans cette quatrième classe ? Que chacun mette la main sur la conscience, et réponde sincèrement à cette question.—*Semur de Paris.*

Pensées.

Si un homme quelconque, à une époque quelconque de sa vie, et par conséquent de son éducation, présente un résultat toujours assez différent de celui qu'on avait droit d'attendre des circonstances calculées, mises en jeu par ses instituteurs, c'est qu'à ces circonstances calculées se sont toujours mêlées des circonstances incalculées et incalculables.—Ayez un œuf de cane, et vous aurez beau le faire couver par une poule, il n'en sort jamais qu'un canard.

Toute vertu véritable présente ce caractère, que celui qui la sent au fond de son cœur la reconnaît pour un hôte étranger descendu du ciel. S'il en était autrement, c'est-à-dire si celui qui sent en lui une vertu la croyait de lui, cette vertu serait accompagnée d'orgueil, et ne serait plus une vertu. “ Qu'avez-vous que vous n'avez reçu, et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu ? ”

Dieu se fait trouver à toute âme qui le cherche sincèrement ; il donne son Saint-Esprit à tout homme qui le lui demande : il y a donc communication directe entre chaque homme qui cherche Dieu sincèrement et Dieu ; il y a révélation immédiate et individuelle. Mais dans cette révélation immédiate, Dieu n'annonce pas à celui à qui il se révèle, des vérités jusqu'ici inconnues ou non encore annoncées à l'humanité. S'imaginer que les choses se passent ainsi, serait se jeter dans un malheureux mysticisme. Le don du Saint-Esprit est le plus simple à décrire, quoique non moins merveilleux. Celui qui le reçoit sent arriver à côté de ses lumières intellectuelles, ou mieux au-dessus, une lumière plus vive, la foi, qui lui démontre ce que ses sens ne pouvaient reconnaître, à côté de son ancien cœur un cœur nouveau, à côté de ses anciennes affections des affections nouvelles. L'Esprit de Dieu est non seulement la lumière, mais encore la vie.

Ce qui prouve que nous sommes faits pour la vertu, c'est que toutes les vertus se tiennent, et sont compatibles ensemble, et non tous les vices.

On se connaît bien en général, mais à chaque instant l'on s'ignore.

UN MOT DE FRANKLIN.—Lorsque je vois des journaux dans une maison, a dit Franklin, j'y trouve toujours des enfants intelligents ; mais quand il n'y en a pas ils sont ignorants si ce n'est méchants.

La Mère des douleurs.

Un ouvrage récent (par Schubert), qui a pour titre *Persecutions du papisme*, fait mention d'un instrument de torture qui a été trouvé en 1808 dans un monastère d'Espagne et qui est digne de Rome.

“ Dans le coin d'une voûte souterraine, à côté de la salle où se faisaient les interrogatoires, se trouvait une figure en bois de la façon des moines, représentant la Vierge Marie. Sa tête était surmontée d'une gloire dorée, et dans sa main droite elle tenait un petit drapeau. Ce qui au premier coup d'œil nous frappa, fut une espèce de cuirasse qu'elle portait par-dessus une robe d'argent, laquelle retombait en nombreux plis depuis les épaules. En approchant de plus près, nous vîmes que toute la partie de devant était garnie de pointes de clous fort aigues et de très-minces lames de couteaux dont les pointes étaient dirigées en avant. Les bras et les mains avaient des charnières mouvantes qu'une machine adaptée derrière le mannequin faisait mouvoir : notre général ordonna à un des familiers de l'inquisition de la faire jouer. Le havresac d'un grenadier, remplissant le rôle de la victime, fut placé entre les bras de la figure, qui aussitôt les ouvrit, puis les resserra, pressant de plus en plus l'objet qu'elle tenait sur son cœur avec une tendresse toute particulière. Quand ce fut fini, les bras reprirent leur position étendue, et le havresac, percé de toutes parts à la profondeur de deux et trois pouces, resta suspendu aux pointes des clous et des lames.

“ Telle est l'infâme profanation dont une sainte Madone était l'objet ! Tel est l'usage qu'on faisait de cette Vierge immaculée et bénie, dont les grâces célestes inspirent les plus grands peintres et dont les charmes sont reproduits par le ciseau des sculpteurs ?

“ Un des familiers de l'inquisition nous raconta comment on procédait avec cette infernale machine. Voici la substance de ce qu'il nous raconta. “ La personne accusée d'hérésie, d'avoir blasphémé contre Dieu ou les saints, ou bien encore d'avoir refusé de confesser une faute, était conduite dans le caveau. De nombreuses lampes, placées dans le fond et disposées avec art, jetaient une lumière éclatante et variée sur la gloire dorée, sur la figure du mannequin et sur le drapeau placé dans sa main. Près d'un petit autel qui se trouvait en face, et qui était tendu de noir, le prisonnier recevait les sacrements. Deux ecclésiastiques l'exhortaient en présence de la *mère de Dieu*, à se confesser et à avouer son crime. “ Regarde, lui disaient-ils, comme cette vierge bénie t'ouvre ses bras avec amour ! Ton cœur en-“ durci s'amollira sur son sein, et là, tu feras confession de “ ta faute ! ” A ces mots, le mannequin ouvrait ses bras ; le prisonnier surpris se laissait conduire auprès de lui pour recevoir ses embrassements. Bientôt la machine le serrait toujours de plus près, jusqu'à ce que les pointes se fissent sentir, et finissent par percer la poitrine du malheureux. De deux choses l'une, ou bien la douleur et la terreur lui arrachaient un avou, ou bien il restait ferme ; dans ce cas, une multitude de blessures non mortelles faisaient jaillir tout autant de filets de sang ; on frottait ensuite ses plaies avec de l'huile et quelque baume propre à cicatriser, et, jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, on laissait la victime couchée sans connaissance sur un tapis aux pieds de la statue resplendissante de lumière. Si ce moyen ne réussissait pas, le malheureux était reconduit dans son cachot en attendant d'autres essais, d'autres tortures, d'autres angoisses. Par

une dérision véritablement digne de Satan, ces barbares avaient baptisé cette machine du nom de *Madre dolorosa*, Mère des douleurs ! ”

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

UN NOBLE EXEMPLE.—Une servante irlandaise, qui demeure dans l'état de Massachusetts, a envoyé la somme de \$90 en Irlande pour faire venir en Amérique sa sœur, son beau-frère et leurs six enfants, qui sont tous dernièrement arrivés sains et saufs. Cet argent a été gagné et épargné depuis trois ans qu'elle est aux États-Unis.

DIVISION DANS LE CAMP ROMAIN.—Le *Journal des Débats* reproduit la nouvelle suivante, empruntée à une feuille de département, l'*Abeille*, de Poitiers, du 16 avril :

“ Nous apprenons que plusieurs évêques ont déferé à l'examen et au jugement du saint-siège divers écrits de M. l'archevêque de Paris, et notamment le mandement du 15 janvier dernier, comme exprimant des doctrines et des prétentions sur lesquelles l'attention du chef de l'Eglise devait être appelée.

“ Indépendamment de la compétence du concile de Paris, la question se trouve donc ainsi portée au tribunal du souverain pontife. ”

UN MONSTRE.—Un journal de Londres fait mention d'une femme qui devait être mise à mort pour des crimes, dont la barbarie surpasse toute conception. D'abord, elle fut accusée d'avoir empoisonné deux de ses enfants, mais elle fut acquittée faute de preuves suffisantes ; bientôt après elle subit un second procès sous une inculpation semblable et elle fut encore acquittée. Et dernièrement il a été prouvé qu'elle avait empoisonné son mari, et elle a été condamnée à la peine de mort pour ce crime. Il paraît que depuis quatre ans elle a empoisonné une trentaine d'individus.

JOURNAUX.—Il y a 10 journaux publiés en Autriche, 14 en Afrique, 14 en Espagne, 85 dans le Danemark, 99 en Russie et en Pologne, 300 en Prusse, 500 dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, 1800 dans les États-Unis et environ 120 dans le Canada.

BUREAUX DE POSTE.—Douze nouveaux bureaux de poste ont été établis dans le cours du mois d'avril dernier dans le Haut-Canada et deux dans le Bas.

—La population de l'État de l'Illinois, d'après le dernier recensement, s'élève à 849,992. En 1840 elle était de 474,785.

PITTSBURGH.—Population totale pour l'année finissant en juin 1850 : 48,589.

—Il y a actuellement 25 chemins de fer dans le Massachusetts.

—La cathédrale catholique de Pittsburg qui avait coûté \$30,000 est devenue la proie des flammes.

—Le chef de la Propagande à Rome a fait un appel pour obtenir des fonds afin de bâtir une cathédrale à Londres.

—Il doit y avoir un grand Congrès de la Paix à Londres le 22 juillet prochain.

—Trente-deux esclaves ont été émancipés dans le comté de Bourbon (Kentucky) de juin 1850 à mars 1851.

—Il y a eu quatre cas de choléra à Cincinnati le 15 de mai dernier.

—Notre Chambre d'Assemblée n'a encore rien fait de bien important. Il est vrai qu'elle n'en a eu guère le temps.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.